



Déclaration de politique communale du Collège communal

Conseil communal des 3 et 4 février 2025

*Conformément à l'article L1123-27 du Code wallon de la démocratie locale
et de la décentralisation*

Introduction

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter sa Déclaration de politique générale pour la législature 2024-2030, conformément à l'article L1123-27 du Code de la démocratie locale.

Comme annoncé lors de la séance d'installation de notre Conseil, en décembre, cette Déclaration contient les objectifs et les principales lignes directrices de la politique que le Collège entend mener durant cette législature.

Cette déclaration est le point de départ du travail conséquent qui va nous mener à l'adoption du Programme stratégique transversal, lequel sera présenté au mois de septembre après une large consultation et participation de tous les acteurs de la société liégeoise. J'y reviendrai dans quelques instants.

Mais avant cela, il nous a semblé nécessaire de rappeler les éléments de contexte dans lequel ces travaux vont se dérouler.

Ce contexte est marqué par l'incertitude et l'instabilité, à tous les niveaux.

Au niveau international tout d'abord.

Instabilité en Europe, ensuite.

Instabilité dans les pays voisins également, suite à cette poussée de l'extrême droite.

Instabilité et incertitudes, enfin, au niveau fédéral et régional : à l'heure où nous présentons cette déclaration, le nouveau gouvernement fédéral vient de prêter serment devant le Roi. Or, nous savons tous à quel point ce niveau de pouvoir est crucial pour notre Ville. Quant au Gouvernement wallon, nous sommes toujours en attente de précisions quant à certains éléments de la Déclaration de politique régionale.

Mesdames et Messieurs,

Ce contexte déteint bien évidemment sur la politique communale.

Vous ne serez pas étonnés d'entendre que la première préoccupation du Collège concerne la viabilité financière de notre ville.

En fin d'année 2024, nous avons adopté la convention relative au prêt « oxygène », laquelle nous impose une série de mesures d'économie.

Le Collège travaille à la mise en œuvre de celles-ci et, en parallèle, à la confection du budget 2025.

Ce budget devrait être présenté au mois d'avril, et sera marqué par la prudence, dans un contexte budgétaire marqué par l'incertitude.

En effet, à l'heure actuelle, aucune solution n'a encore été formulée pour soulager les finances communales des charges liées aux « 4 P » : police, pompiers, précarité et pensions.

Nous ne disposons pas non plus d'informations quant à la poursuite de certains programmes subsides. Je pense par exemple à la Politique intégrée de la Ville, qui a représenté près de 60 millions d'euros durant la précédente législature et a permis de nombreuses réalisations : la rénovation des centres sportifs Clajot et Outremeuse, la finalisation du projet de Liège Expo et de ses abords, la rénovation énergétique de crèches, la rénovation des parcs du jardin Botanique et bientôt Peralta, l'acquisition de logements publics...

Ainsi, le Collège communal devra optimiser les politiques menées par la ville, et opérer certains choix en fixant les priorités de façon à optimaliser également l'efficacité des services rendus à la population. A cet égard, l'évaluation des politiques menées se devra d'intégrer une approche centrée sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (philosophie ESG).

Le Collège s'engage à mener un plan de gestion visant à contenir les dépenses de la Ville de Liège et à augmenter ses recettes, afin de réduire le déficit actuel.

Si la Ville est évidemment prête à fournir des efforts importants pour retrouver une trajectoire budgétaire tenable, des accords doivent être trouvés avec le Gouvernement fédéral et le Gouvernement wallon afin de garantir la soutenabilité des services rendus par la ville de Liège à l'ensemble de la Métropole liégeoise mais aussi pour garantir une solution en matière de pensions.

Ce premier budget de 2025 sera donc provisoire, et appellera très certainement un cahier de modification budgétaire plus tard dans l'année : il s'agira d'intégrer le résultat du compte 2024, mais aussi et surtout traduire budgétairement les premiers acquis du Programme stratégique transversal.

D'ici là, les partenaires de cette majorité continueront de relayer nos besoins aux niveaux de pouvoir supérieurs.

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A l'intérieur de ce contexte incertain et difficile, il y a de nombreux éléments qui doivent nous inciter à rester positifs et optimistes.

Le collège communal compte s'appuyer dessus pour poursuivre le développement de notre ville au travers d'une politique ambitieuse.

Le premier élément qui doit nous réjouir, c'est la mise en service du tram dans les prochaines semaines.

Les espaces publics sont quasiment tous libérés des éléments de chantier. Et, bientôt, la population liégeoise bénéficiera d'un nouveau mode de transport en commun de très grande qualité.

Mais surtout, ce tram offre des perspectives de développement urbain très intéressantes tout au long de son tracé. J'y reviendrai dans quelques instants.

Il s'agira également d'être extrêmement attentif et ferme quant à la réorganisation du réseau de bus, afin que nos quartiers n'en sortent pas appauvris. La Ville a toujours exigé le maintien d'une desserte fine du réseau dans les quartiers de Liège. Il faudra se montrer particulièrement attentif à cet égard.

Toujours en matière de transports en commun, le Collège communal entend négocier avec la Région wallonne la mise en œuvre et le phasage des projets de lignes « Busway ». Le territoire communal accueille de nombreuses fonctions qui doivent impérativement être connectées à un transport en commun structurant : c'est notamment le cas des hôpitaux des Bruyères et de la Citadelle.

Au-delà des projets, il conviendra d'être attentif à l'organisation et au déroulement des chantiers afin de ne pas se retrouver dans une situation comparable au projet du tram. Il est ainsi impensable que le centre-ville soit à nouveau entièrement réouvert dès 2026.

Le commerce liégeois vient seulement retrouver un peu de sérénité. Ce n'est pas pour replonger dans d'interminables travaux.

Ces investissements dans le réseau de transport en commun constituent néanmoins des éléments essentiels de la politique de redéploiement menée par

la Ville et s'articulent avec d'autres projets d'ampleur, tels que la requalification de Fontainebleau, du quai des Ardennes ou du site LBP à Chênée par exemple.

A court terme, l'objectif sera donc d'assurer une réponse rapide aux besoins en matière de mobilité des Liégeoises et des Liégeois tout en assurant le développement des différents pôles d'activité concernés.

C'est la raison pour laquelle le Collège demande deux choses pour la traversée nord-sud du territoire communal, entre Ans et Chênée : d'une part, la mise en service d'une ligne de bus, sans travaux lourds ; d'autre part, le lancement d'études techniques et financières relatives la création d'une 2^e ligne de tram.

Une fois ces aménagements finalisés, il sera enfin possible de comparer sur une base réelle et non plus théorique les apports du tramway et du busway.

Toutes les parties pourront alors se positionner quant au mode de transport qui doit équiper la transurbaine entre Ans et Chênée.

Mesdames et Messieurs,

*L'autre facteur important qui doit nous inciter à l'optimisme malgré les difficultés budgétaires, c'est l'**existence d'outils importants** pour nous guider et la présence de projets déjà financés.*

Le premier outil est notre Schéma de développement communal. Il va nous aider à développer au mieux notre territoire, en favorisant la réhabilitation des friches, la reconstruction de la ville sur la ville et en préservant les espaces verts non bâties.

A côté de lui, nous disposons d'un plan communal de mobilité récent, qui a été évalué en juin 2024 et qui va continuer à être mis en œuvre.

Il y en a encore d'autres, tel que par exemple le Schéma de développement commercial.

Leur exécution est rendue possible par les nombreux projets engagés par le Collège communal en 2024 et qui vont sortir de terre en 2025, dans tous les quartiers.

Pensons notamment, à la création de nouveaux logements dans l'ancien cloître Saint-Jean au centre-ville, à la reconversion de l'ancien marché d'Amercoeur, à la construction de nouveaux vestiaires au football club de Jupille, à la modernisation profonde de la piscine de Grivegnée, à l'ouverture du pôle communal de Wandre,

aux différents chantiers annoncés dans les quartiers et qui n'attendent plus désormais que la finalisation des grands projets structurants qui ont été mis en œuvre dans la précédente législature. Je pense notamment aux chantiers des rues de Visé et Lamarck, pour ne citer qu'eux.

La qualité de vie des Liégeoises et des Liégeois sera donc encore améliorée dans un futur proche.

Déclaration de Politique communale

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Sur base de ces différents constats, et dans la continuité de la déclaration prononcée lors de la séance d'installation du nouveau Conseil communal, **le Collège vous propose de faire converger toutes nos décisions vers la réalisation de 6 objectifs stratégiques pour l'avenir de Liège et de ses habitants.**

Ces 6 objectifs stratégiques sont les suivants :

- Permettre à chaque citoyen de grandir, s'épanouir et vivre dignement ;
- Offrir un cadre de vie sûr, agréable et accessible ;
- Renforcer le rayonnement et l'attractivité de Liège au-delà de ses frontières ;
- Attirer les investisseurs grâce à un développement ambitieux et harmonieux ;
- **Construire une ville résiliente, adaptée aux défis de demain ;**
- Disposer d'un service public de qualité, proche et accessible.

Pour atteindre ces objectifs, le Collège a identifié **12 axes de travail**.

1. Une stratégie globale pour lutter contre la toxicomanie et l'insécurité

Pour que Liège ne souffre plus de la toxicomanie, le Collège s'engage à œuvrer pour que le plan drogue de 2002 soit actualisé et amplifié à l'échelle fédérale, wallonne et locale, notamment sur le volet de la police judiciaire fédérale.

Nous devons responsabiliser les acteurs concernés et travailler ensemble en activant les leviers qui vont nous permettre de relever ce défi.

L'objectif consiste à mettre en place une approche globale et intégrée qui comprend 4 aspects : préventif, curatif, sanitaire et répressif.

Pour apaiser notre ville et rendre un sentiment de sécurité à toute heure du jour et de la nuit aux habitants mais également à celles et ceux qui visitent Liège, il faut impérativement :

- S'inspirer du modèle hollandais en vue de trouver une solution à la problématique des addictions liées aux drogues et offrir un suivi psychologique, thérapeutique sur base de la contrainte en vue de pouvoir réinsérer les personnes dans la société. Une réflexion doit être menée autour de la salle de consommation à moindre risque à cet égard, avec la Région wallonne.
- Donner les moyens légaux et financiers aux policiers d'appliquer réellement le principe de tolérance zéro vis-à-vis du deal, particulièrement celui de rue ;
- Faire évoluer le cadre législatif au niveau fédéral pour lutter plus efficacement contre la mendicité agressive en donnant la possibilité de d'exercer une contrainte en matière de soins et d'accompagnement.

Le Collège veillera également au développement de la police de proximité afin de renforcer les missions de protection et d'assistance aux personnes, et de prévention de la délinquance.

Il est en effet essentiel de s'assurer, comme cela a toujours été le cas jusqu'ici, que les Liégeoises et les Liégeois puissent compter sur une police de qualité. C'est-à-dire une police en nombre suffisant, formée, équipée et démocratique.

A cette fin, le Collège propose de :

- Poursuivre la politique de prise en charge de tâches administratives par du personnel civil, afin de renforcer la présence des policiers sur le terrain ;
- Renforcer la capacité de présence des policiers dans les quartiers en rationalisant le planning des événements nécessitant la mobilisation

d'effectifs importants ; une réflexion sera menée quant à la création d'antennes de police décentralisée de proximité en vue de garantir une présence physique de la police dans chaque quartier sans que cela ne nécessite l'existence d'un commissariat de police

- Accroître les patrouilles pédestres et à vélo pour assurer une meilleure visibilité des policiers dans les quartiers et au centre-ville ;
- Permettre le déploiement de Gardiens de la Paix supplémentaires ;
- Poursuivre l'installation des caméras de surveillance aux endroits sensibles, dans le respect de la vie privée ;
- Renforcer les mesures d'accueil et d'accompagnement des victimes (enfants témoins de violences, violence intrafamiliale, victimes de racket,...)

A côté de la police, nous veillerons à renforcer les dispositifs de prévention et de proximité (médiateurs, agents de prévention, éducateurs de rue,...), à conforter ou à développer les services publics et à faire en sorte que chaque quartier soit doté des équipements qui permettent de rencontrer les besoins de la population au quotidien.

2. Une politique sociale ambitieuse et unifiée

Pour le Collège, il est essentiel que les institutions communales soient présentes, dans les limites de leurs compétences, auprès des personnes qui connaissent des difficultés au quotidien, quelles que soient la nature et la gravité de celles-ci.

Pour ce faire, la Ville et le CPAS travailleront main dans la main. Ainsi, la Déclaration de politique sociale s'inscrit dans la philosophie de la déclaration de politique communale.

Très concrètement, nous devons être aux côtés de toutes les familles et en particulier des familles monoparentales, pour offrir des places en crèche, qualitatives et en nombre suffisant. Une attention particulière sera également portée aux familles concernées par la recherche d'un emploi, auxquelles des solutions pourront être proposées en urgence.

Par ailleurs, nous devons être aux côtés des personnes sans emploi, pour favoriser leur insertion professionnelle, notamment via l'enseignement de promotion sociale, les entreprises de formation par le travail et les organismes d'insertion socioprofessionnelle.

Pour améliorer encore davantage la remise à l'emploi, les services d'insertion socio-professionnelle du CPAS seront réorganisés en un pôle unique, et renforcés de manière à augmenter le taux d'emploi des personnes les moins qualifiées. Les collaborations avec les acteurs de la promotion sociale, de l'inclusion, de l'insertion socio-professionnelle et de la formation des adultes au sein de la Ville, ainsi qu'avec le FOREM et les entreprises, seront intensifiées et renforcées pour garantir un accompagnement personnalisé à celles et ceux qui en ont besoin.

Nous devons être aux côtés des personnes en situation de handicap, et prendre systématiquement en compte leurs besoins dans toutes nos politiques locales. Nous continuerons également à montrer l'exemple en termes d'insertion professionnelle par une intégration harmonieuse au sein de notre personnel.

Nous devons être aux côtés des personnes dont la santé est fragile, ou en situation de grande détresse mentale et sociale.

Le Plan liégeois de lutte contre la pauvreté sera renforcé. En effet, les partenaires feront de la lutte contre toutes les formes de pauvreté une priorité, dans l'ensemble des politiques menées par la Ville (logement, emploi, culture, environnement...).

Le Collège se réjouit de la réouverture prochaine de notre abri de nuit, entièrement rénové et dont la capacité aura été doublée.

Le Collège insistera auprès de la Région afin que le plan « territoire zéro sans abrisme » soit reconduit au-delà de 2025.

Le Collège poursuivra le programme d'accompagnement « *housing first* » et travaillera sur l'habitat « protégé » et sur toute autre initiative avec pour objectifs de fournir un logement, un accompagnement social ainsi qu'un véritable projet concret de sortie de rue fondé sur les aspirations personnelles de chaque individu dans le besoin.

Pour réaliser l'ensemble de ces objectifs, les partenaires s'engagent à harmoniser la politique sociale.

C'est dans ce but que le Président du CPAS exerce désormais des compétences scabiniales.

3. La relance de la dynamique économique liégeoise

La Ville de Liège, cœur de la troisième agglomération de Belgique, est la Capitale économique de la Wallonie.

Sa position stratégique au niveau européen, son Port intérieur (3e européen), sa gare TGV et son aéroport (8e fret européen) ont générés le développement de nombreuses activités liées au transport et à la logistique. Au-delà de ce secteur, l'arrondissement de Liège est le siège d'entreprises mondialement connues.

Ville centre de l'agglomération, Liège est un moteur pour l'ensemble de la Wallonie. Il est indispensable que ce statut soit pris en compte et amplifié au bénéfice de la Région entière.

Les partenaires s'engagent à l'adoption d'un vaste plan économique qui sera notamment mis en place à travers le dialogue avec les commerçants liégeois, les représentants et forces vives des différents secteurs industriels, commerciaux et de service, ainsi que la population afin de déterminer les besoins.

La collaboration intense avec les outils financiers de développement tels que WE, Noshaq et le GRE-Liège sera bien entendu poursuivie.

En termes d'économie et industrie, pointons notamment les espaces stratégiques situés en périphérie, dont :

- La reconversion du pôle de Droixhe. Il s'agit d'une zone à enjeux sur le plan socio-économique qui est destinée à devenir un pôle d'activité mixte alliant développement économique, loisir et logement. Un Masterplan a été réalisé en 2024. Celui-ci porte sur l'aménagement du site, notamment autour du pôle de gare, de Liège Expo et en front de Meuse. Une seconde partie porte sur les activités liées au marché matinal (distribution essentiellement) en consacrant des espaces conséquents (anciens abattoirs notamment) pour doubler sa surface d'exploitation ;
- La réhabilitation de Chênée : par sa position géographique en entrée de ville, il s'agit d'un quartier stratégique pour y (re)développer de l'activité économique. Plusieurs projets sont d'ailleurs en cours de développement dont le projet Dynamo sur le site Vieille-Montagne et les terrains désormais dépollués situés sur le terrain de l'ancien site Cuivre et Zinc ;
- La poursuite du développement du Sart-Tilman comme parc intégrateur d'entreprises dédiées notamment aux sciences du vivant et des hautes technologies.

En tant que ville à vocation métropolitaine, nous devons aussi veiller à ce que le réseau d'entreprises, d'universités et de centres de recherche, de start-ups, de développeurs dispose de l'infrastructure nécessaire d'une part et que toutes les données disponibles d'autre part puissent être mises à la disposition de tous pour développer des produits et services innovants. Des stratégies seront également élaborées avec les communes voisines, par exemple en matière de localisation de pôles dédiés aux activités économiques de logistique urbaine ; ou en matière de stratégie pour éviter les nouveaux développements commerciaux périphériques ou non mixtes.

Après des années plus que difficiles en matière commerciale (pandémie, inondations, travaux du Tram, explosion des coûts de fonctionnement), nous devons maintenant enclencher une dynamique positive, faire souffler un vent d'optimisme sur notre Ville.

Nous devons encourager le commerce, sa diversification et porter la réflexion sur les localisations adéquates pour les différents types de commerces.

Ce plan de relance combinera donc une simplification des procédures, une recherche et un accompagnement dans l'installation de nouvelles enseignes, et une promotion des atouts comme le tourisme, l'événementiel, l'HoReCa et le commerce de la Métropole, afin d'améliorer l'attractivité de Liège. Ce travail sera réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de développement commercial adopté par le Conseil en 2024.

Il est également nécessaire de renforcer l'aide aux commerçants en modernisant et en rendant plus efficace l'accompagnement dans le cadre des nouveaux modes de consommation. La mise à disposition d'une plateforme de commerce en ligne locale sera étudiée, comme les moyens de favoriser le commerce de seconde main.

Par ailleurs, la possibilité de mettre en place une fiscalité plus incitative sera étudiée, pour accompagner la relance du commerce liégeois.

Enfin, pour permettre au commerce de se développer, il est prévu de poursuivre le travail d'installation de distributeurs automatiques de billets. L'objectif est de proposer un réseau qui soit le plus étendu possible tout en travaillant au maintien des agences bancaires pour que les clients puissent garder un contact humain.

La volonté du Collège est de profiter de l'arrivée du tram et de la fin des travaux pour faire revenir à Liège celles et ceux qui ont perdu l'habitude d'y venir.

Cette approche concerne bien entendu également les touristes, qu'ils soient belges ou étrangers, notamment via un plan de communication spécifique et adapté.

Il s'agira d'attirer et de mettre en avant les atouts de la Ville de Liège, en privilégiant sa situation géographique (carrefour européen), en utilisant une promotion réussie pour dynamiser l'économie locale, accroître le flux de visiteurs, stimuler l'hôtellerie, les restaurants, le commerce, les industries.

La richesse culturelle de Liège doit également être mise en avant pour faire rayonner notre ville et engendrer davantage de retombées économiques. En plus d'être un élément omniprésent de la vie liégeoise, la culture est nécessaire au bien-être des citoyens et donne à Liège son image de marque.

Nous avons la chance de disposer de grandes institutions, Opéra, Orchestre, théâtres, musées icônes de la culture liégeoise. Pour que nos institutions perdurent et restent le joyau de Liège, nous maintiendrons leur entretien optimal.

Le collège s'engage également à soutenir la quinzaine de salles de théâtre et de spectacles qui foisonnent sur la scène liégeoise.

L'attractivité économique et commerciale de Liège passe également par la reconversion des espaces publics stratégiques.

Il y a tout d'abord ceux du centre-ville : on pensera notamment aux places Xavier Neujean et Opéra, ainsi qu'au réaménagement des abords de la Cité administrative en parfaite connexion avec les nouveaux piétonniers du cœur historique.

4. Une réponse forte à la crise du logement

Le logement est un droit fondamental.

Les partenaires s'engagent à mener une politique du logement qui permette aux familles de rester et de s'installer à Liège durablement et qui donnera envie aux étudiants qui viennent étudier dans notre ville de s'y établir pour la vie. Cela implique d'offrir des logements variés et accessibles pour stopper l'exode urbain et revitaliser nos quartiers.

C'est dans ce but que le collège entend :

- Préserver les moyens budgétaires octroyés à la Régie foncière et à l'Agence Immobilière Sociale (AIS) Liège ;
- Mettre à disposition du secteur public 10% des nouveaux logements issus de promotions immobilières (y compris les kots) ;
- Solliciter la Région wallonne en vue de réviser les règles d'obtention de logements sociaux pour favoriser la mixité sociale.

Mais les enjeux et les besoins sont tels que le logement public seul ne pourra absorber toute la demande. C'est la raison pour laquelle le Collège entend utiliser tous les leviers qui sont en sa possession, et développera une politique favorable à ceux qui souhaitent investir à Liège.

Cette politique porte déjà ses fruits, comme l'illustre le développement du pôle de Coronmeuse, où l'éco-quartier Rives Ardentes sort de terre. Le développement des 1.300 logements est planifié pour une durée de 15 ans. Le quartier est alimenté par un réseau de chaleur urbain, qu'il conviendra d'étendre à d'autres quartiers. Ethias intégrera ses nouveaux bureaux en mars 2025.

Sur le site, il reste actuellement 3 éléments sur lesquels la Ville va prendre position : le bâtiment de l'Equerre, le bâtiment du Grand Palais et une réserve foncière située à l'arrière du bâtiment, qui reste à ce jour non-affectée.

Nous profiterons des consultations prévues dans la réalisation du Projet de Ville pour prendre des options quant à ces 3 projets.

Un peu plus loin, la prochaine législature sera celle de la finalisation du pôle de Bavière : après la construction du B3, la requalification des espaces publics devant le bâtiment et la construction des immeubles de logements, le site poursuit sa reconversion.

Lors de chaque nouveau développement, une attention particulière est portée à la fourniture de logements de qualité et abordables en quantité suffisante pour les familles de la classe moyenne. L'offre sur le marché résidentiel privé doit être renforcée pour attirer les personnes aux revenus moyens et les lier à la ville. La Ville peut y contribuer en accordant une attention particulière aux maisons unifamiliales et aux appartements abordables et de haute qualité lors du développement de nouvelles zones résidentielles

Les ambitions du Collège pour le développement de notre ville sont donc élevées.

Le Collège entend également lutter contre les bâtiments inoccupés et les logements insalubres en responsabilisant d'avantage leurs propriétaires. Il veillera également à maximiser l'occupation des étages au-dessus des commerces en concertation avec le secteur. De manière plus globale, il s'agira de poursuivre et amplifier les opérations de prise en gestion des logements vides.

Nous continuerons à mettre l'accent sur la rénovation et la durabilité du bâti, afin que de plus en plus de logements soient adaptés aux normes contemporaines.

Enfin, nous mènerons une lutte sans merci à l'égard des logements insalubres et des marchands de sommeil, avec l'aide du parquet.

5. Une éducation d'excellence accessible pour tous

L'éducation est un puissant levier de développement humain. Parmi ses avantages, elle facilite l'accès à l'emploi. Elle améliore le niveau de santé moyen des citoyens. Elle réduit la pauvreté et facilite l'insertion sociale. C'est pourquoi les partenaires s'engagent à mettre l'éducation de nos enfants au cœur de ses priorités.

Garantir, dans un climat social apaisé, des services de garde d'enfant de qualité, des conditions d'enseignement favorables qui permettent le développement personnel des jeunes et encourager l'esprit d'entreprise chez les étudiants seront des actions menées par les autorités communales.

Il faut veiller à améliorer la maîtrise des savoirs de base que sont le français, qui est le socle de notre éducation, les mathématiques, ainsi que l'éveil aux sciences et aux langues pour préparer les enfants aux défis de demain.

Les partenaires veulent également poursuivre l'éducation à la citoyenneté, c'est-à-dire l'apprentissage de la démocratie, la culture du débat, le respect et la compréhension des règles, le rejet du racisme, du radicalisme, de l'intégrisme religieux et de toute forme de discriminations ainsi que les sensibiliser dès le plus jeune âge à la transition écologique et aux dangers de réseaux sociaux. Une attention particulière sera portée au devoir de mémoire pour interroger le passé et en tirer les leçons.

Ils insistent sur la transmission des valeurs de respect et du goût d'entreprendre dans l'ensemble de l'enseignement communal.

L'enseignement communal liégeois doit continuer d'être guidé par les valeurs démocratiques des Lumières, comme le respect mutuel, et ce, quelles que soient l'origine, l'orientation sexuelle ou la religion, la liberté d'expression, l'égalité de l'homme et de la femme et la séparation de l'État et de la religion sont primordiales pour nous. Ces valeurs doivent également être la règle au quotidien, y compris dans toutes les excursions possibles et les activités avec les parents.

Face à ces défis, les partenaires veilleront à planifier les stratégies et les actions à mettre en place, avec comme préalable l'identification des forces et des faiblesses de notre enseignement communal tous types et niveaux confondus ainsi que l'optimalisation de ses infrastructures.

Car un enseignement d'excellence s'appuie aussi sur des infrastructures scolaires modernes et de qualité. A titre d'exemples, on citera les projets de rénovation, d'extension et/ou de modernisation des sites du Sart-Tilman, de Saint-Gilles, de Rocourt, de Jupille-Bruyère et des serres de l'Ecole d'Horticulture.

Les partenaires défendront également la gratuité de notre enseignement.

Par ailleurs, une attention particulière doit être donnée à la création des ponts entre les écoles, les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises.

A cet égard, Liège est une Ville universitaire.

Cette affirmation peut sonner comme évidence, mais il s'agit pourtant d'un atout que beaucoup de villes nous envient.

Car l'Université est un véritable acteur aux rôles multiples au sein de notre Cité. Elle travaille activement à la diversification de notre économie, elle forme les travailleurs de demain, elle attire des étudiants du monde entier, et elle est un investisseur immobilier qui participe au renouveau du centre-ville.

Plus que jamais, l'Université doit être un de nos partenaires de premier plan. Le Collège entend soutenir son retour au centre-ville.

L'offre d'enseignement supérieur ne se résume pas à l'Université. Le Collège veut renforcer la qualité et l'offre d'enseignement supérieur en préparant et en accompagnant la fusion entre la Haute école, par exemple avec son homologue de la FWB.

Enfin, la Ville de Liège continuera à soutenir l'Université du 3e âge, acteur d'excellence dans la formation de ses aînés.

6. Affronter les défis climatiques et réussir l'adaptation du territoire

Le Collège communal reconnaît l'état d'urgence climatique. Il souhaite que les gaz à effets de serre (GES) émis sur le territoire communal soient réduits en 2030 de 55% par rapport à 1990 et atteindre la neutralité carbone en 2050. Il mettra en œuvre tous les leviers dont il dispose, en complément de l'action des autres niveaux de pouvoir, afin d'atteindre ces objectifs vitaux.

Au niveau local, les budgets consacrés aux investissements économiseurs d'énergie seront maintenus et leur mise en œuvre sera prioritaire pour les services communaux. Nous pensons notamment à l'Ilot St Georges, à la mise en place de compteurs intelligents dans nos bâtiments, au développement de la géothermie à Droixhe ou encore à la rénovation énergétique des crèches et des centres sportifs.

Par ailleurs, la Ville a adopté récemment un nouveau Projet de territoire. Il porte une vision d'avenir spatialisée pour Liège et fixe le cadre d'un développement territorial équilibré (entre zones à préserver et zones de développement) mais aussi résilient, qualitatif et solidaire.

A la fois réaliste et ambitieuse, cette vision est articulée autour de trois images fortes, qui donnent un nouveau cap fédérateur et stimulant :

- Liège, ville fertile : l'accent sera mis sur la préservation du patrimoine naturel. Les partenaires s'engagent à soutenir un urbanisme durable qui privilégie la transformation de l'existant, la densification autour de pôles d'activités. Nous poursuivrons la densification du maillage écologique de notre Cité dans le cadre de la « Chaine des Parcs ». Entre autres, le site de la Chartreuse sera préservé et le Collège poursuivra la concrétisation du Parc du Ry-Ponet avec les trois autres communes concernées.
- Liège, ville des courtes distances : nous veillerons à répondre aux besoins des Liégeois en densifiant le bâti existant et en combinant lieux de développement, mobilité décarbonée, maillage d'espaces publics et lien social.
- Liège, ville fleuve : le Projet de territoire vise à redévelopper des fonctions économiques et des activités autour de l'eau, en intégrant aussi la question des risques naturels (inondation, îlot de chaleur, sécheresse, etc.).

Le Collège s'engage à mettre en œuvre le Schéma de Développement Communal (SDC), afin de protéger les espaces arborés et les zones ouvertes de grand intérêt biologique de toute promotion immobilière. Pour ce faire, des actions ont déjà

débuté, ou vont prochainement débuter, dans ce sens : étude de masterplans opérationnels (Droixhe, Fontainebleau, Quai des Ardennes, etc.), aménagement des rives de Vesdre à Chênée, réflexion autour du Parc d'Avroy, révision du Schéma d'Orientation local sur le site de la Chartreuse, etc.

Le Plan Canopée sera poursuivi en vue d'atteindre l'objectif de plantation de 24.000 arbres supplémentaires sur le territoire à l'horizon 2032.

Une réflexion sera entamée en vue de pouvoir appliquer le principe 3/30/300 pour développer, arboriser et végétaliser à l'échelle de la ville en lien avec la foresterie urbaine.

Le Plan Communal de Développement de la Nature sera mis à jour avec pour objectifs de mieux protéger la biodiversité en vue de permettre à la faune et à la flore présentes en ville de se maintenir et se développer.

Il s'agira également de poursuivre les actions entreprises en matière de promotion d'une alimentation locale et durable. Le Collège veut préserver les terres agricoles pour faciliter l'installation de nouveaux cultivateurs et favoriser la dynamique des potagers collectifs.

En outre, et comme évoqué précédemment, le développement d'un pôle agro-alimentaire autour du marché matinal à Droixhe sera une priorité. Une des finalités sera de proposer des repas sains et locaux dans les établissements scolaires de la Ville.

L'accomplissement des objectifs climatiques étant un projet collectif, une réflexion sera menée au sein de chaque quartier pour identifier avec les habitants et les associations les actions concrètes que la ville peut mener avec eux pour diminuer l'empreinte carbone de la Ville de Liège, protéger et développer la biodiversité, respecter le bien-être animal, améliorer la qualité de l'air et de l'eau (lutte contre les PFAS, etc) et réduire l'intensité du bruit généré par le trafic automobile.

La prévention des risques et l'adaptation du territoire aux changements climatiques, compte tenu de l'augmentation attendue du nombre d'événements extrêmes, seront intégrés de manière transversale afin de proposer à chaque Liégeoise et Liégeois un environnement de qualité dans lequel il fait bon vivre.

Les graves inondations de juillet 2021 sont encore dans toutes les mémoires. La Région wallonne a commandé la réalisation d'études hydrauliques et, en

parallèle, a initié des programmes de financement visant à accompagner les communes sinistrées dans la reconversion résiliente des zones impactées.

Il convient à présent d'adapter les options prises en 2021 de manière à poursuivre le redéveloppement des zones impactées dans le respect des prescriptions hydrauliques et de résilience, et grâce aux subsides obtenus.

Par ailleurs, une attention toute particulière devra être portée :

- à l'adaptation du bâti au risque submersif ;
- au développement de solutions de relogement d'urgence ;
- à l'accroissement de la robustesse des infrastructures essentielles ;
- à l'équipement des services de secours ;
- aux retours d'expérience des inondations de 2021 mais également de phénomènes plus récents ;
- à la planification et d'urgence et à l'accroissement de la culture du risque.

Bien entendu, ces diverses actions ne se mèneront pas sans les autres niveaux de pouvoirs, qui doivent prendre en considération les spécificités urbaines.

7. Des quartiers propres et apaisés

Parmi les nombreux facteurs qui favorisent le développement d'une ville, la qualité de vie proposée à ses habitants est un élément essentiel. Elle doit concerner tous les quartiers.

Cette préoccupation a été abordée dans notre Schéma de développement communal, et sera déclinée aux quatre coins de notre territoire.

Si l'on doit citer un projet emblématique que le collège compte mettre en œuvre, il s'agit de la reconversion de Fontainebleau, né de la stratégie de rénovation urbaine initiée dans le quartier, qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants, à densifier l'offre de logement.

Concrètement, le projet consiste en la transformation de la voie rapide en un boulevard urbain apaisé, l'aménagement des espaces urbains en pied de colline de manière à créer une « coulée verte » se prolongeant jusqu'au futur boulevard. Le projet du quartier inclut également la création d'ensembles de logements (ancien hôpital St-Joseph, îlot Legia, Bas-Rhieu) publics et privés.

Une attention particulière doit être portée au cadre de vie de nos habitantes et habitants. En la matière, la participation citoyenne doit être encouragée et soutenue, notamment via l'amélioration des outils de communication mis à disposition du citoyen.

Dans cette même optique d'amélioration de la vie dans les quartiers, la Ville de demain doit permettre à ses habitants d'avoir accès à un espace vert ou à un îlot de biodiversité dans un délai de 15 minutes à pied. Plusieurs cibles doivent permettre d'atteindre cet objectif : le parc dit « Palmolive », en voie de finalisation, la « coulée verte » dans le quartier de Sainte Marguerite, le parc Clajot, le site dit « Aldi/Trafic » à Chênée,...

Les déplacements doivent pouvoir se faire en toute sécurité : les services œuvreront à garantir, en fonction des besoins, un équipement de base, un entretien plus régulier voire une rénovation des trottoirs et des accotements dans tous les quartiers afin de permettre à tout un chacun de se déplacer en toute sécurité (enfants, seniors, familles, personnes en situation de handicap).

À cet égard, une lutte sans merci sera poursuivie contre le stationnement sauvage lorsqu'il place les usagers faibles en situation d'insécurité. Des contacts devront être pris avec la Région wallonne pour que la réalité urbaine soit prise en considération dans la régulation du stationnement.

La sécurité routière sera également améliorée par l'augmentation du nombre de radars, dont les cibles seront déterminées sur base des rapports de police et en concertation avec les comités de quartier. Ces instruments doivent contribuer au respect d'une zone 30km/h que nous voulons généralisée à l'ensemble du réseau communal.

La sécurité routière est également tributaire de la qualité du réseau routier. A ce titre, le Collège portera une attention toute particulière aux programmes d'entretien des voiries. Ces actions volontaristes viseront tous les quartiers.

La propreté sera au cœur de nos priorités avec une politique active en termes de propreté, ce qui inclut le zéro déchet et la tolérance zéro contre les incivilités en utilisant tous les dispositifs, particulièrement ceux de prévention et de répression. Il faut aussi continuer à sensibiliser les habitants à la propreté publique et mener des actions multidisciplinaires par quartier.

A cet égard, la culture urbaine avec, en particulier, le street art, a démontré qu'elle était un levier activant, à travers l'appropriation par les Citoyens, de

l'embellissement de leur quartier et la valorisation territoriale induite, une pacification voire sécurisation et un plus grand respect de l'espace public.

Le règlement relatif au ramassage des encombrants et la collecte hebdomadaire sera évalué et adapté pour que les dépôts non contrôlés sur les trottoirs arrêtent de ternir l'image de notre Ville. Le rôle de la Ressourcerie en tant qu'alternative au ramassage des encombrants sera mis en évidence auprès de nos citoyens.

8. Une mobilité apaisée qui s'appuie sur la multimodalité

Dans le contexte de l'arrivée du tram, les partenaires s'engagent à poursuivre la mise en œuvre du Plan Communal de Mobilité actualisé en 2021 ainsi que du Plan Urbain de Mobilité.

Il faut continuer à le déployer de manière pragmatique afin de rendre l'espace public plus agréable, plus apaisé et plus sécurisé pour tous les usagers, et afin de réduire les problèmes de congestion. Les partenaires estiment qu'il est important de continuer à garantir à chacun le fait de pouvoir choisir le mode déplacement le plus adapté à sa situation tout en garantissant une cohabitation harmonieuse.

Une attention particulière sera accordée au développement d'une logistique urbaine écologique au centre-ville : la taille actuelle du piétonnier (amenée à croître encore) et la concentration de surfaces commerciales et d'HORECA qu'on y trouve, rendent possible la création d'un Centre de Distribution Urbaine de proximité (CDU) avec gestion par un opérateur des livraisons dans le secteur.

Les partenaires s'engagent à défendre l'augmentation de l'offre de transport en commun, y compris structurante, notamment via une desserte fine des quartiers, une fréquence soutenue, des horaires adaptés, des conditions de correspondance soignées (temps d'attente limité, confort et sécurité) et une connexion efficace aux territoires limitrophes.

Par ailleurs, des aménagements piétons et cyclables de qualité, continus et structurants seront poursuivis afin d'inciter un maximum de citoyens à choisir la mobilité active au quotidien. Une priorité sera mise sur la mobilité piétonne conformément au principe STOP au travers d'aménagements qualitatifs répondant à la diversité de l'usage et des usagers de la marche.

En s'appuyant sur le soutien financier de la Wallonie, les partenaires défendront, outre la finalisation d'un corridor vélo le long de la Meuse, la création d'un réseau

cyclable confortable, en collaboration avec le secteur associatif (Réseau Express Vélo).

Afin de soutenir le développement des modes actifs, les quatre objectifs suivants seront poursuivis prioritairement :

- la réalisation de quatre itinéraires continus, au moins, en site propre protégé à travers la ville ;
- une commission modes actifs (et non plus uniquement vélo) se réunissant régulièrement et constituant un espace de co-construction des politiques piétonnes et cyclables avec l'ensemble des acteurs ;
- l'utilisation de l'urbanisme tactique pour obtenir des avancées rapides sans attendre que les chantiers et les moyens suivent ;
- un effort d'ensemble sur le stationnement cyclable, dans les immeubles de logement, les écoles, les entreprises ; en créant quelques parkings vélo de grande capacité ; en soutenant éventuellement les initiatives citoyennes en ce sens.

Les déplacements doivent pouvoir se faire en toute sécurité : les services œuvreront à garantir un équipement de base et à un entretien plus régulier des trottoirs et accotements dans tous les quartiers afin de permettre à tout un chacun de se déplacer en toute sécurité (senior, famille, personne en situation de handicap...).

Liège est également traversée par de nombreuses voies de chemin fer. Le Collège veut que le potentiel ferroviaire soit mieux exploité. Il s'agira aussi de soutenir le développement de Liège-Guillemins comme pôle de mobilité international.

Pour monitorer cette stratégie et s'assurer que les investissements réalisés visent l'objectif que la Ville s'est fixé, il y a lieu de renforcer la culture d'évaluation qui s'est développée ces dernières années, notamment par le biais des datas.

9. Une préoccupation pour tous les citoyens et de toutes les générations

Dès la naissance, la Ville doit être aux côtés de chaque Liégeois en accompagnant ses habitants et en les soutenant lorsque c'est nécessaire.

De la crèche à la maison de jeunes en passant par l'école, la Ville tentera de préparer sa jeunesse à devenir actrice du monde de demain. Nous voulons investir dans l'avenir des jeunes en défendant un enseignement de qualité mais

aussi en investissant dans le secteur de la jeunesse, que ce soit dans les maisons de jeunes ou dans les nombreux mouvements de jeunesse présents sur le territoire communal. Une attention particulière sera aussi réservée aux jeunes qui rencontrent des difficultés dans nos quartiers via la mise en place d'un nouveau dispositif de prévention ainsi que des actions favorisant leur insertion sociale et professionnelle.

Une réflexion sera aussi menée autour des conseils communaux des enfants et des jeunes, de l'ASBL Liège Jeunesse et de la plateforme Jeunesse Ardente

Par ailleurs, le nombre de personnes de plus de 65 ans augmente. C'est une très bonne chose : il faut avant tout y voir le signe d'un progrès en termes de qualité de vie.

Cependant, cette évolution doit aller de pair avec la prise en considération des besoins spécifiques des personnes âgées. Ces besoins s'expriment, par exemple, en termes de mobilité, d'offre de loisirs (dont une multiplication des activités culturelles régulièrement accessibles gratuitement) et de logements adaptés, tout cela dans un cadre de vie repensé, et sécurisé.

Nous y serons attentifs dans tous les projets communaux que nous développerons.

La santé mentale de la population et l'épanouissement des ainés seront aussi au cœur des préoccupations. Il est prévu de créer des ponts entre les générations pour lutter notamment contre l'isolement et la solitude.

Se rencontrer, se sentir bien, rester actif feront partie des objectifs menés par les animateurs Seniors et InterG présents dans les quartiers.

Il sera également important pour les partenaires de soutenir et mettre sur pied toute action, évènement et aménagement, en adéquation avec nos compétences communales et recommandés par notre Conseil Communal Consultatif des Aînés.

Nous solliciterons aussi les services adaptés pour garantir le maintien des personnes âgées le plus longtemps possible à leur domicile.

Nous continuerons nos actions en matière d'égalité femmes-hommes. La lutte contre les violences faites aux femmes, et le travail d'aménagements urbains pour lutter contre le sentiment d'insécurité et le harcèlement de rue seront développés. Nous veillerons à la mise en place de points de retours sécurisés à proximité des lieux de fête ainsi qu'à lutter, en collaboration avec les écoles et la

Maison de l'adolescent, contre le cyberharcèlement qui affecte la santé mentale des jeunes.

Nous poursuivrons également nos luttes pour la défense des droits des personnes LGBTQIA+.

Les partenaires s'engagent à poursuivre la mise en œuvre de la motion « Liège, Ville hospitalière, responsable, accueillante et ouverte » qui vise à améliorer l'accueil des nouveaux arrivants à Liège. Le projet européen URBACT Weldi contribuera à améliorer la coordination de l'action locale et à assurer une meilleure information, orientation et un accompagnement des migrants sur son territoire.

Il est nécessaire d'offrir plus d'espace pour les sports parascolaires et de travailler à une offre sportive étendue dans les écoles communales et dans les quartiers, ainsi qu'à la mise en place des activités adaptées pour les adultes actifs, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. En ce qui concerne la politique sportive, le Collège fera du « sport pour tous » sa priorité. Nous veillerons au maintien des infrastructures sportives dans tous les quartiers et nos services seront présents pour développer des séances d'initiation, afin de donner envie aux gens de pratiquer un sport.

Le Collège sera extrêmement attentif à la transmission et au respect des valeurs du fair-play,

Nos écoles communales doivent devenir un maillon de la politique de proximité et de cohésion sociale dans nos quartiers

Au-delà du sport, une alimentation saine, une bonne qualité de l'air et un cadre de vie sain permettent de se sentir mieux dans son corps et dans sa tête. Dans cette optique, nous voulons poursuivre toutes les initiatives visant à permettre à l'ensemble de la population de vivre en ville tout en étant en bonne santé.

Enfin, le Collège s'emploiera à valoriser le folklore, la vie associative ainsi que le patrimoine public et privé, culturel, religieux, et philosophique.

10. Une gouvernance encore plus efficace, efficiente transparente et participative

Les innovations en matière de transparence et de participations citoyennes ont été nombreuses au cours de la précédente législature.

Le Programme stratégique transversal a été élaboré au terme de plusieurs processus inédits : un panel citoyen tiré au sort, une nuit des débats, un site permettant le dépôt de propositions par la population... Le Collège entend maintenir ce niveau de participation durant toute la mandature.

La Ville organisera notamment de nombreux ateliers et rendez-vous durant le printemps 2025.

Nous avons également innové avec notre méthodologie d'élaboration du Schéma de développement communal. La « fabrique urbaine » a rassemblé de nombreuses forces vives, qui ont contribué à enrichir la réflexion sur l'avenir de notre territoire. Le Collège entend pérenniser ce mécanisme de la fabrique urbaine de manière à créer un forum permanent au sein duquel les forces vives, l'Administration et les Autorités communales communiquent autour de projets d'intérêt majeur pour le territoire.

De manière plus concrète encore, le Collège sera extrêmement attentif à la mise en œuvre de budgets participatifs dans tous nos quartiers. Cette participation combinée à un renforcement du dialogue avec les représentants des comités de quartier, est un gage d'intégration et d'appropriation des investissements par les habitants.

Cette participation de la population passe aussi par une plus grande accessibilité aux informations et aux décisions des autorités. Le Collège entend poursuivre la mise en ligne des données et des documents, notamment lors des enquêtes urbanistiques sur les projets d'ampleur.

La diffusion des débats du conseil communal et la mise en ligne des projets de décision sera maintenue.

Le Collège entend mener un double combat en faveur de l'accessibilité aux services communaux. Le premier est celui de la simplification et de la numérisation : nous allons poursuivre les investissements en faveur de la dématérialisation des procédures, de manière à les rendre plus simples et plus rapides, tout en garantissant systématiquement une alternative non numérique.

L'intelligence artificielle sera utilisée de manière éthique et raisonnée pour améliorer l'efficacité du travail de l'administration et donc des services aux citoyens.

Le second combat sera celui de l'accessibilité physique, de proximité : le Collège entend optimaliser les modalités d'accueil, renforcer le maillage des mairies de

quartier et d'étudier les possibilités d'ouvertures tardives ou le samedi, tout en garantissant la sécurité des agents.

Enfin, le Collège sera attentif à la poursuite par l'administration d'une politique de ressources humaines de qualité, axée sur la culture du management, de la formation et de l'évaluation. Une attention particulière sera portée à la charge psychosociale des agents et de leurs responsables.

11. Une politique culturelle rayonnante et accessible à toutes et tous

Pilier de toute société, la culture, sous toutes ses formes, joue un rôle fondamental dans sa construction, ouverte et dynamique, plus inclusive et plus juste. Accessible à tous, quels que soient les origines, le genre ou le terreau socio-économique, source d'affranchissement de toute forme de stéréotype ou d'uniformisation, elle est un puissant levier de développement humain et économique.

L'évolution sociétale actuelle rend toujours plus criant le besoin d'analyse critique et de conscientisation pour favoriser la compréhension du monde complexe qui nous entoure.

Il n'y a pas de futur sans culture ni mémoire de ce qui fut ; le devoir de mémoire et les projets culturels qui interrogent le passé incitent à réfléchir de façon éclairée sur la société contemporaine afin de mieux en éviter les dérives. A ce titre, la lecture publique joue un rôle essentiel dans la démocratisation de l'accès à la culture et au savoir. Bien plus que des lieux de prêt de livres, les bibliothèques sont des espaces de confluence et d'ouverture dont les activités au profit de tous constituent un trait d'union avec les autres dispositifs culturels de la Ville.

Comme Métropole liégeoise, la Ville peut s'enorgueillir de compter de multiples atouts culturels : vaste circuit muséal diversifié, opéra, orchestre, théâtres, salles de spectacles, cinémas, festivals, relais associatifs représentatifs de la société liégeoise, bibliothèques, lieux de mémoire...

Le rayonnement légitime de Liège, du national à l'international, nécessite d'être porté et valorisé de manière déterminée et volontariste.

Une attention sera portée au recentrage des acteurs culturels de la Ville sur leur essence première, une mise en valeur et une visibilité accrue de leurs fonds, assorties d'une lisibilité affirmée de leur programmation, ainsi qu'un retour sur investissement avéré.

Directement en lien avec un environnement régional de plus de 600.000 personnes, soit l'un des plus élevés de la partie francophone du pays, le rayonnement culturel passe par un décloisonnement des acteurs du secteur. Forts de leurs particularités et singularités, ils doivent se mobiliser et créer des synergies afin d'être les maillages d'un pôle urbain incontournable en lien avec le monde économique et académique tout en se positionnant le plus possible dans une dynamique de retour sur investissement.

Accessible à toutes et tous, la culture plurielle doit être un outil démocratique d'émancipation, de socialisation et d'intégration ouverte sur la diversité.

Portée par les institutions qui la promeuvent dans toute sa richesse, la culture est le vecteur de l'identité sociétale ; elle se conjugue et s'épanouit, également, à travers un art de vivre qu'il convient de rendre plus visible, avec la gastronomie et la mode comme déclinaisons de valeurs qu'elle transcende.

La culture œuvre à la création d'un monde commun qui se réinvente sans cesse, dans une dialectique d'inclusion et de questionnement.

12. Une centralité en lien avec sa périphérie au cœur de la métropole

Structurant l'espace wallon, la métropole liégeoise doit davantage être reconnue comme telle par ses partenaires, tant au niveau fédéral et régional que supracommunal.

À cet égard, la Ville doit travailler sur la définition de ses particularités vis-à-vis des autres villes wallonnes ainsi que sur l'identification des externalités qu'implique son statut.

A cet égard, il est essentiel tant pour le Collège que pour le Conseil, de pouvoir se baser sur des études et analyses chiffrées fiables. La mise en place d'un monitoring des politiques menées et d'une approche statistique plus fine de la réalité urbaine et métropolitaine apparaît donc indispensable.

Conclusion

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Voici dressée la liste des objectifs que le Collège vous propose de poursuivre, et les politiques qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre.

Ces lignes directrices seront affinées et traduites en actions concrètes au terme de la consultation des Liégeoises et des Liégeoises, prévue au printemps. Plusieurs tables rondes thématiques seront également organisées.